

REUNION DU COMITE DU 08 SEPTEMBRE 2018

Membres présents : Luc Lancia, Christian Blache, Jean-François Idoux, André Guilhem, Nicolas Paradis, Florian Riou, Alexandre Odile, Timothée Saettel.

Absents excusés : Jean-Claude Voinson, Yann Chantebien.

Le président Luc Lancia ouvre la séance à 11 heure 30 précise et aborde les sujets suivants.

Point 1 : Le Passé : Rapide débriefing sur les 6 mois passés.

A fin Août nous sommes à 955 heures de vol. La prévision d'atteindre les 1400 heures de vol pour l'année 2018 est possible. L'année 2017 nous avons réalisé 1437 heures.

Les prix de l'heure des Aéronefs n'ont pas augmenté, malgré une augmentation du prix de carburant de 20 centimes par litre, ce qui correspond à 7€ par heure pour JJ et 3€ par heure pour les Ulm.

Bien évidemment si nous n'avions pas eu cette augmentation du carburant nos provisions seraient plus importantes encore (+3820€).

Point 2 : Le présent : Tour d'horizon des difficultés et des bonnes nouvelles.

Le Président enverra un courriel aux membres pour le recrutement d'un nouveau secrétaire et d'un nouveau trésorier adjoint.

André nous présente la Trésorerie :

Les provisions sur le livret Bleu s'élève à 48.164€.

Sur le compte courant il y a 16.904€, soit un total de 65.068 Euros.

Le prêt bancaire a été remboursé.

En Mai 2017, nous étions sans trésorerie et nous n'avions pas les moyens d'acheter une hélice pour KO. Un prêt bancaire était encore en cours à l'époque (environ 1.000 Euros de remboursement par mois).

Donc, la situation au niveau de l'endettement et de la trésorerie s'est indiscutablement améliorée, fruit des efforts de gestion de la nouvelle équipe pour diminuer les frais de fonctionnement.

Par exemple, les honoraires de notre ancien expert-comptable étaient de 4.500 Euros annuels. Les honoraires discutées avec notre nouveau comptable sont de 1.400 Euros annuels.

Les relations avec notre banque se sont améliorées, notamment :

- Les frais/commissions de carte bleue, rediscutés, ont été divisé par 3
- Une enveloppe de 100.000 Euros disponible de crédit nous a été accordée, à un taux nettement plus intéressant que le taux de l'ancien crédit

Cela prouve que la gestion de notre Association présidée par Luc LANCIA est saine et donne confiance, nous devons poursuivre.

Notre flotte est en bonne état et plein potentiel sauf pour JJ ou il reste 150 heures pour le moteur.

Pour le remplacement au moins d'un ULM à train classique par un ULM à train tricycle, c'est en cours de discussion.

Idem pour la location en teste d'un avion full glass cockpit.

Les bénévoles, peu nombreux certes, ont contribué à la bonne gestion du club, faisant face à des dépenses parfois inéluctables et faisant preuves d'implication dans les économies.

Exemple de la noue du hangar, réparée gracieusement par Jean François IDOUX, alors qu'un devis de 2.500€ avait était proposé.

Implication des membres, encore, Florian et Christian et Jean François, qui après plusieurs jours d'arrêt de vol du JJ, 16 jours (verrière endommagée), ont pris le dossier en main pour en 4 jours, le remettre en vol à la disposition des pilotes. Cout de la réparation 2.600€, au lieu de 4.800€ à Epinal.

Idem pour le TETRAS pour lequel un Technicien itinérant s'est déplacé pour réparer l'appareil sur nos installations, en l'absence de Ludovic.

Ces deux incidents mettent en difficultés nos démarches de négociations sur les contrats d'assurance que nous avions engagé, sans parler des franchises à payer.

Ces franchises seront un sujet de discussion très prochainement.

Point 3 : L'avenir : Notre volonté de réussir notre action, qui consiste à rétablir une trésorerie saine de façon constante, pour la pérennité de notre plateforme avec des dépenses ciblées et maîtrisées.

Luc demande à Alexandre de lui faire une étude de prix pour la rénovation du Club House avec le remplacement du carrelage et un rafraîchissement global, pour rendre le lieu plus accueillant.

Luc proposera une réunion de concertation avec tous les instructeurs.

Luc proposera une réunion avec l'atelier de mécanique et les deux Vice-Présidents.

Luc demande à tous les membres de mettre très rapidement leurs photos sur le trombinoscope, les instructeurs sont sollicités pour sensibiliser les acteurs.

Pour des raisons de sécurité, nous devons mettre un nom sur chaque visage.

Luc demande à tous les pilotes, lors du remplissage de carburant, de renseigner les carnets de route ainsi que Open Flyers avec précision, c'est-à-dire deux chiffres après la virgule, comme pour l'horametre.

Nous avons la possibilité de mettre des encarts publicitaires contre notre barrière le long du parking, ces encarts pourraient être vendus pour 0.06€ par centimètre carré par an. Reste le soin aux adhérents de solliciter leurs entreprises et aussi leurs connaissances. Recettes pour la rénovation de la piste.

Point 4 : Actions validées par le vote des membres du Comité

- 1) Le local en dessous de l'appartement sera loué pour 100 € par mois à Madame Gabrielle Poirot, sous contrat précaire d'un an.
- 2) La consultation des membres du Comité par mail est adoptée, pour plus de fluidité dans les décisions, et le retour de la consultation sera validé à la réunion du Comité suivante.
- 3) Location d'un distributeur de boissons qui viendra compléter le bar.
- 4) Achat d'un frigo pour mettre derrière le Bar. La partie frigo sous le bar est HS et fera l'objet d'un devis de rénovation.
- 5) Installation au mur d'un téléviseur pour diffuser des informations, le planning de réservation...
- 6) Achat d'un baby-foot d'occasion avec monnayeur pour rendre le club plus convivial
- 7) Mise en place d'une cagnotte pour les visiteurs (compensation de la taxe d'atterrissage).
- 8) Le trésorier ouvrira un LDD, un dépôt de 1000€ par mois sera fait par virement automatique. Ce livret servira de base pour la rénovation de la piste d'envol.
- 9) La date de l'AGE est fixée au 13 Octobre 2018 pour le vote des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur pour donner suite aux différents incidents. Une convocation par courriel vous sera adressée 15 jours avant.
- 10) Le Président donne à Jean-François une délégation de pouvoir de gestion et de signature pour la convention entre l'Aéroclub et la DGAC.
- 11) Luc a mis en place un serveur virtuel pour centraliser de façon sécurisée l'ensemble des documents du club, les courriers, les factures, les conventions, les contrats d'assurances, et tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de l'Association. Ce serveur servira également à installer d'éventuels logiciels et les photos issues des caméras de surveillance y seront stockées pendant un an minimum, ce qui représente un volume compris entre 200.000 et 400.000 photos haute définition. 2 nouvelles caméras de surveillance vont être installées dans le club.

La piste d'envol :

Le dossier est confié à JFI, les membres du comité sont d'avis d'organiser une ou plusieurs journées de travaux afin de préparer la piste et les fissures pour recevoir le produit de "jointage" et permettre ainsi de maintenir l'accessibilité de notre terrain tant en matière d'utilisation, que de sécurité.

Pour cela Tim Alexandre Florian Christian Nicolas, s'organiseront pour trouver le matériel, groupe électrogène, karcher, citerne eau, remorque puis planifieront les travaux : nettoyage des fissures, désherbage, coulage du produit.

Jean-François s'occupera de faire approvisionner le produit mastic hyraflex validé par la St Colas. Une Société de Nancy nous mettra à disposition gratuitement le fondoir.

Le mastic coutera 2.40€ par Kg HT, il est très difficile d'estimer la quantité nécessaire pour les #1450 mètres de fissures, nous passerons une première commande de 500 Kg (1.500€).

Nous envisageons de refaire le marquage au sol, le coût de la peinture spéciale marquage au sol validé par la Société Colas pour 400 m2 est estimé à 2.500€.

Ces travaux ne pourront être réalisés sans votre concours, dès que nous aurons plus de précision sur la date d'exécution des travaux (sous 3 ou 4 semaines) le Président fera appel à votre courage et votre sens de responsabilité. Les volontaires sont cependant déjà appelés à se manifester !

Aérogest :

Un nouveau logiciel de réservation et de gestion est à l'étude, s'il est retenu il sera présenté en détail le jour de l'AGE, journée durant laquelle vous seront présenté le nouvel organisme de formation DTO, il vous sera dispensé la formation indispensable sur l'utilisation des radios 8.33.

Ce logiciel de gestion agréé FFA a pour but de limiter le travail des bénévoles et d'avoir plus de moyens d'analyses pour le fonctionnement de notre Aéroclub, avec un état des finances instantanés.

RADIO :

Radio 8.33khz : L'échéance réglementaire du 1 septembre est passé, mais il y a beaucoup de retard d'équipement au niveau de l'ensemble du pays. Il reste donc encore un peu de temps pour réaliser les montages à bord de nos appareils car la région Grand Est n'est pas encore équipée en 8.33, comme de très nombreuses autres régions de France.

Lorsque nos machines seront équipées, probablement 2 sur 3, ces équipements étant parties intégrantes de l'avion, le manuel d'utilisation des radios sera intégré au manuel de vol de l'avion et sa connaissance OBLIGATOIRE avant le premier vol sur l'avion considéré.

Ces radios, entièrement numériques, nécessitent une utilisation rigoureuse pour éviter toute détérioration par méconnaissance du système et perte de la garantie fabricant.

Une newsletter SV spécifique sera disponible sur le site web du club, dès le retour des avions de l'atelier.

Les ULM ne seront pas dans l'immédiat équipés 8.33khz.

La réunion se termine à 14 heures, Le Président est satisfait du travail accompli et de la volonté de dialogue et de consensus des membres du Comité présents.

Cette réunion, a été réalisée dans une ambiance très constructive, où la discussion et la recherche de consensus dans l'intérêt du club ont été la ligne directrice, chaque participant a pu apporter sa contribution et présenter ses idées.

A poursuivre, par respect pour nos adhérents.

Le Président LUC LANCIA

Le Secrétaire de séance Jean-François IDOUX